

Pret a un fils sans reconnaissance de dette

Par teniv, le 25/05/2019 à 23:41

Bonjour

J'ai prete 60000 euros à mon fils en accord avec lui il me donnait des intérêts correspondants à ceux d'un livret A .Celui ci me les donnait tous les mois en liquide. Il devait une fois ces affaires faites me rembourser le capital mais celui ci a changé d'avis et ne veut plus me rembourser alors qu'il a de nombreux commerces maintenant..Que puis je faire? J'ai les cheques lui etant versés et des e mails me parlant de ses engagements. Merci

Par morobar, le 26/05/2019 à 08:05

Bonjour,

TGI avec assistance d'un avocat. Pas de dépôt de plainte possible, pas de vol entre parents et enfants.

Par nihilscio, le 26/05/2019 à 10:02

Deuixième fil ouvert sur la même question : https://experatoo.com/recouvrement-de-creances/pret-argent-sans-reconnaissance_162714_1.htm